



# Le fonds de dotation

## d'Artisans du Monde

### Faire un don

---

Pour construire un monde plus juste au Nord comme au Sud



*Crédit photo : Ellas Cuentan*

[www.artisandumonde.org](http://www.artisandumonde.org)

## Qui est Artisans du Monde ?

Artisans du Monde développe depuis 1974 des actions de sensibilisation des citoyens pour une **consommation responsable**, en garantissant le respect des droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.



Artisans du Monde s'appuie sur **trois piliers**:

la **distribution** de produits équitables.

l'**éducation** des consommateurs et des citoyens.

la **participation à des campagnes d'opinion** visant à bâtir un monde plus juste et solidaire.

Artisans du Monde regroupe à ce jour **173** associations locales, **6800** adhérents, **98** salariés et travaille avec **120** organisations de producteurs partenaires dans **45** pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Chaque adhérent participe aux décisions dans son association locale et, à travers cette dernière, définit et vote les orientations nationales de la fédération Artisans du Monde.

## Les Valeurs d'Artisans du Monde

Elles se réfèrent :

- aux **Droits Économiques, Sociaux, Culturels, Environnementaux (DESCE)** qui sont issus de différents textes fondateurs :
  - La **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** adoptée en 1948 par l'Assemblée Générale des Nations Unies ;
  - Le **Pacte International des Droits économiques Sociaux et Culturels (DESC)** signé en 1966 par l'Assemblée Générale des Nations Unies ;
  - Les droits environnementaux établis en 1972 à la **conférence de Stockholm sur l'Environnement Humain** (puis par la déclaration de Rio de 1992 – Sommet de la Terre et de l'agenda 21).
- aux valeurs de l'économie solidaire, notamment : l'utilité sociale, l'initiative collective, la coopération, la transparence, le fonctionnement démocratique, le développement local, le partage équitable de la valeur ajoutée, la pluralité des ressources humaines et financières, la construction de liens sociaux au travers de l'activité socio-économique ;
- au développement durable, entendu comme le progrès social, culturel et économique, au service des êtres humains, et dans le respect et la sauvegarde de l'environnement et des écosystèmes.

# Qu'est ce que le fonds de dotation d'Artisans du Monde?

Le Fonds de dotation d'Artisans du Monde est une **structure juridique créée en septembre 2009** dont la vocation est de participer au financement des activités d'intérêt général (actions éducatives autour des produits équitables, partenaires du sud) de la fédération Artisans du Monde.

Cette dernière est le membre fondateur du Fonds qui s'assure que les dons et les legs récoltés sont employés exclusivement au service du projet d'intérêt général. Le fonds de dotation est présidé par **Jean-Paul Massier**, membre d'Artisans du Monde Reims.

Ce fonds a notamment vocation à **financer des actions d'accompagnement des producteurs du Sud vers davantage d'autonomie**.

La démarche d'Artisans du Monde se situe à l'opposé de toute forme d'« assistanat ».

**Faire un don à Artisans du Monde,**

**c'est construire un monde plus juste.**

Les dons permettent d'agir au quotidien pour construire des échanges fondés sur une juste rémunération des personnes, le respect des droits humains, des cultures et de l'environnement.



## « Un don, un pouvoir d'action »

- Vos dons nous permettront d'aider les producteurs du Sud à être les acteurs de leur propre développement.
- Vos dons nous permettront de sensibiliser les citoyens, tout particulièrement les jeunes, à un échange plus équitable et à une consommation responsable.
- Vos dons nous permettront d'initier ou de relayer des campagnes d'opinion publique visant à construire un monde plus juste et plus solidaire.

## « Vos dons, c'est notre indépendance »

- En effectuant un don au fonds de dotation d'Artisans du Monde, vous nous permettrez de mener nos actions en totale indépendance.
- Vous nous donnerez la capacité de bâtir un modèle alternatif et proposer une lecture critique du commerce international en toute autonomie, tant financièrement que politiquement.

# Pourquoi faire un don?

Grâce aux dons, le Fonds de dotation d'Artisans du Monde :

■ **Permet d'accompagner les organisations de producteurs du Sud**, paysans et artisans, afin de leur permettre d'être les acteurs de leur propre développement et d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille.



*Exemples d'actions que vos dons nous permettront de mettre en oeuvre:*

- Renforcement des capacités locales dans les pays du Sud (techniques de production, pratiques environnementales, projets locaux privilégiant une consommation responsable...).
- Étude et mise en place de filières de produits équitables (artisanat au Sénégal, riz biologique au Laos...) en partenariat avec les organisations de producteurs du Sud.

■ **Permet de sensibiliser les citoyens**, tout particulièrement les jeunes, à la consommation responsable et la mise en place d'échanges plus équitables entre les producteurs du Sud et les consommateurs au Nord.

*Exemples d'actions:*

- Création d'outils pédagogiques sur les conditions de production de produits équitables et la consommation responsable: films, expositions, livres, jeux...
- Actions de sensibilisation à destination du grand public: conférences-débats, animations, invitations de producteurs du Sud...



■ **Permet d'organiser et de relayer des campagnes d'opinion publique** visant à bâtir un monde plus juste et plus solidaire.

*Exemple d'action:*

*Campagnes de mobilisation citoyenne sur la régulation du commerce international, la souveraineté alimentaire et le développement durable.*

## Comment faire un don?

■ Vous êtes un particulier,  
vous pouvez: **effectuer un don par chèque**  
en remplissant le bulletin de don ci-joint.

Bientôt disponible sur notre site internet :

**Faire un don en ligne** par carte bancaire sur

<http://www.artisansdumonde.org/qui-sommes-nous/fonctionnement/fonds-dotation.html>

■ Vous êtes une entreprise:

Votre mécénat auprès du fonds d'Artisans du Monde peut prendre la forme d'un soutien financier.

\* Cf.: bulletin ci-après pour les modalités de don et les avantages fiscaux.

### A noter

Vous pouvez déduire 66% du montant de votre don de votre impôt sur le revenu. Si vous versez, par exemple, 50 € au fonds de dotation d'Artisans du Monde, le coût réel n'est que de 17 €. \*

## Donner autrement: Livrets Agir et Epidor

### Livret Agir

La Fédération Artisans du Monde propose, depuis avril 2004, le **livret Agir** Artisans du Monde, un livret d'épargne solidaire du Crédit Coopératif. Ce livret permet à leur détenteur de reverser automatiquement la moitié des intérêts annuels générés au fonds de dotation d'Artisans du Monde.

Au cours de l'année 2010, le fonds de dotation d'Artisans du Monde sera bénéficiaire de 2 livrets Agir :

- Le livret Agir (depuis avril 2004) : plafond à 15 300 euros hors intérêts ; un taux de rémunération de 1,85% brut par an (taux depuis le 1er août 2009).
- Le livret Jeune Agir (depuis mai 2008) est réservé aux 12-25ans. Le plafond est de 1 600 euros + intérêts acquis éventuels. Le taux de rémunération est de 2,25% nets par an (depuis le 1er août 2009).

### Livret Epidor solidaire

Depuis le 1er avril 2009, la fédération Artisans du Monde est bénéficiaire du livret Epidor Solidaire du Crédit coopératif. C'est un placement sûr, rémunéré à 1,50% par an (taux depuis le 1er août 2009, les intérêts sont fiscalisés). Le capital est garanti et disponible à tout moment. Le fruit du placement est partagé en faisant don d'une fraction des intérêts annuels (25, 50, 75 ou 100%) à la Fédération Artisans du Monde. Ce livret est destiné aux personnes morales (les associations, les comités d'entreprises, les syndicats).

En 2011, les dons issus du partage des intérêts de 2010 de ces livrets, seront reversés au fonds de dotation d'Artisans du Monde, permettant ainsi aux épargnants de recevoir un reçu fiscal. Ces dons permettent de co-financer des actions de sensibilisation, d'éducation, de plaidoyer et d'accompagnement des producteurs, menés par la Fédération Artisans du Monde.

Pour ces deux livrets, le capital est garanti et l'épargne toujours disponible.



ARTISANS  
DU MONDE

POUR UN COMMERCE  
ÉQUITABLE

Plus d'informations sur le Fonds de dotation:

Fédération Artisans du Monde  
53, boulevard de Strasbourg  
75 010 Paris

Tel: 01.56.03.93.50

Email: [fonds-dotation@artisansdumonde.org](mailto:fonds-dotation@artisansdumonde.org)

**AUTRES ÉCHANGES  
AUTRE MONDE**

POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE

[www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org)